



Canton et communes renforcent leurs actions en faveur de la santé

Conférence de presse SCSP – CDC Santé



Vincent Huguenin-Dumittan

Chef du service de la santé publique

Les maladies non transmissibles sont responsables de

80 % des coûts directs de la santé.



Selon les estimations

on peut prévenir au moins 80%

de l'ensemble des cardiopathies, accidents vasculaires cérébraux
et diabètes de type 2,

et **au moins un tiers** des cas de cancers



Chaque année, jusqu'à **un tiers** de la population suisse est touchée par une **difficulté en lien avec la santé psychique**

Les troubles psychiques génèrent des coûts directs et indirects de près de **20 milliards de francs chaque année en Suisse**

Coûts annuels (en millions) des différents facteurs de risques en Suisse extrapolés au canton de Neuchâtel¹

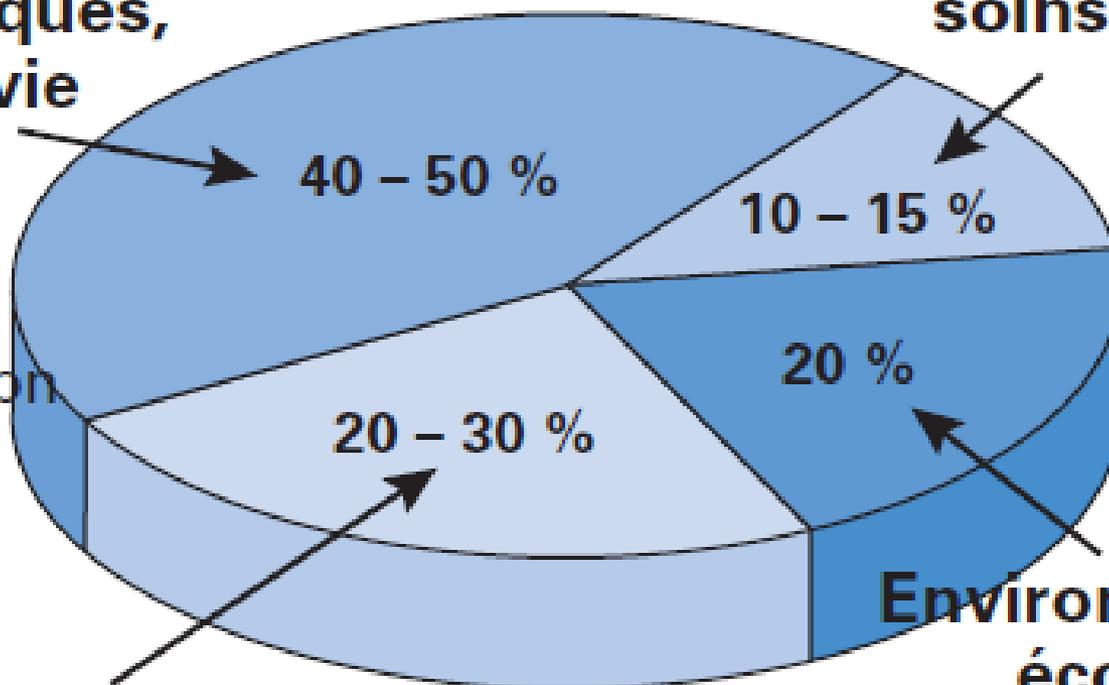
Thématique	Coûts directs	Coûts indirects	Coûts sociaux	Total	NE
Tabac (2007) ²	1 733,0	3 929,2	4 272,6	9 934,8	222,4
Alcool (2007) ³	1 053,7	1 824,7	3 313,2	6 191,7	138,6
Dépression (2013) ⁴	3 666,7	7 333,3	-	11 000	240
Troubles psychiques en général(2011) ⁵	6 349	10 638	-	16 987	371,4
Maladies liées à l'obésité (2012) ⁶	4720	3280	-	8 000	174,5

Facteurs d'influence sur la santé

Conditions socio-économiques, style de vie

Culture
Formation
Economie
Alimentation

Système des soins de santé



Prédispositions génétiques

Environnement, écosystème
Conditions d'habitat

Facteurs d'influence sur la santé selon le Professeur François van der Linde.

La promotion de la santé, c'est créer des **environnements favorables**

- Environnement physique, social, légal, économique, familial, etc.

Dans lequel l'**individu** peut exercer sa
pleine **capacité à décider** ce qui est bon
pour lui

- Information + connaissances,
compétences, ressources



UN SEUL RÉSEAU SANITAIRE CANTONAL



PRÉVENTION



HÔPITAUX



URGENCES



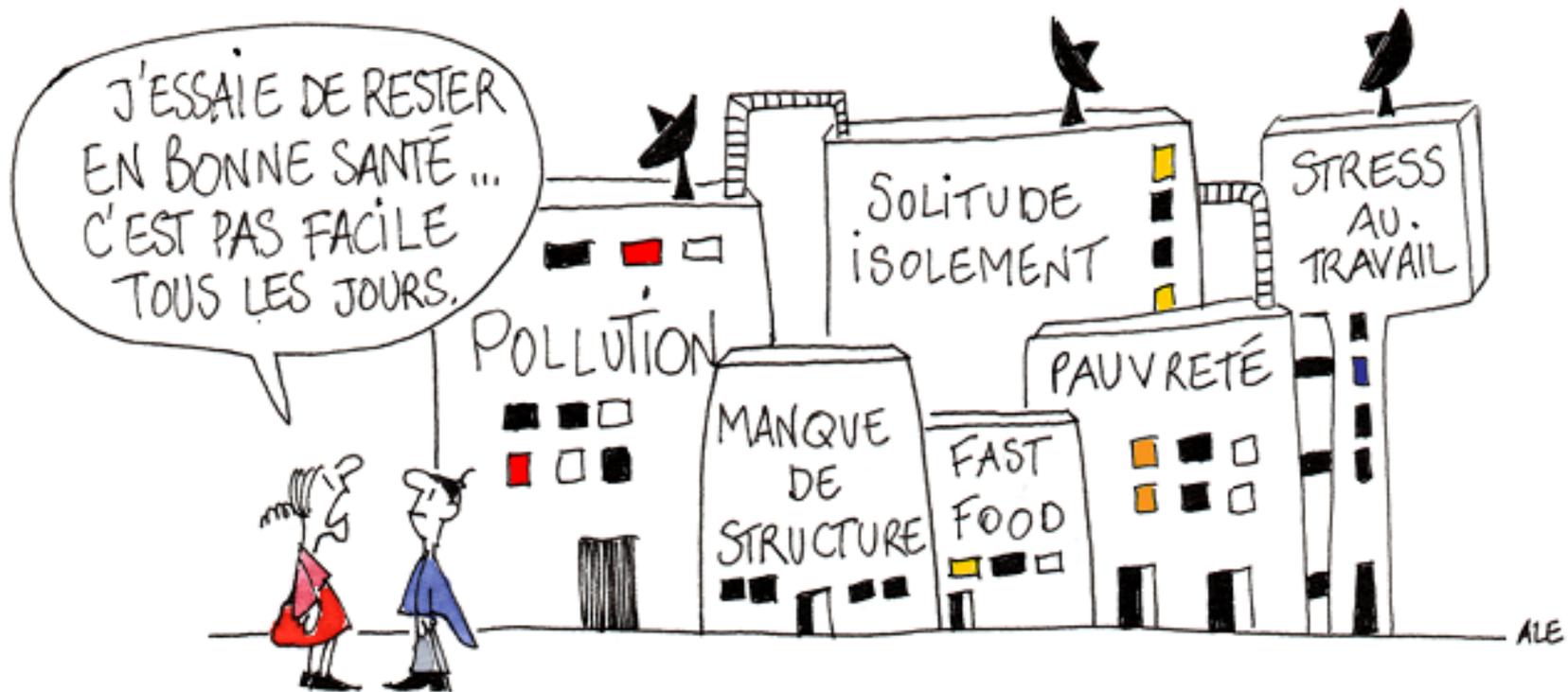
**MÉDECINE DE
PREMIER RECOURS**



**SÉJOURS ET
SOINS DES ÂÎNÉS**



**MA SANTÉ
CONNECTÉE**





Stratégie cantonale

www.ne.ch/promotionsanté

- Développer la prévention des maladies et la promotion de la santé
- Favoriser la responsabilité multisectorielle (l'implication de tous les secteurs)
- Favoriser le développement de partenariats et la coordination
=> **COMMUNES**



Grégory Jaquet

Président de la CDC Santé
Conseiller communal Milvignes

Rôle des Communes

- Proximité
- Actions concrètes dans tous les domaines
- Nombreux acteurs locaux

Cependant,

- Méconnaissance des actions existantes
- Absence de ressources affectées



Implication de la CDC Santé



- Thème traité en conférence des communes depuis 2017
- « Tout ce que nous faisons et pourrions faire pour protéger la santé de nos habitants »!
- Créer une action concrète, réaliste et immédiate
- Aller au-delà du simple encouragement au sport et à la consommation de fruits et légumes

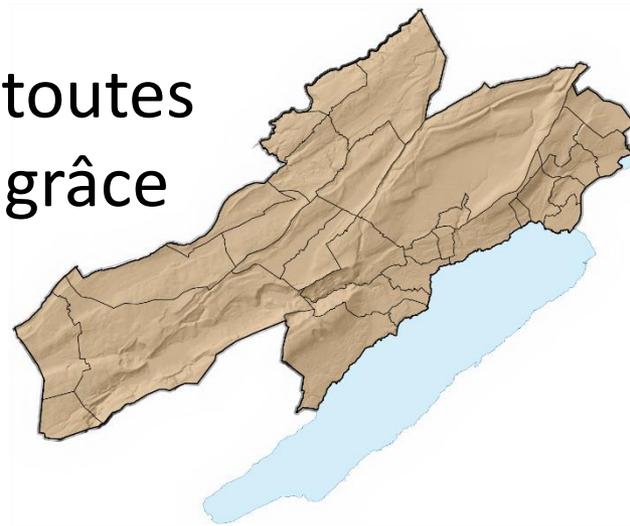
Documents fournis aux Communes



- Rapport d'inventaire des actions existantes dans la commune et des nouvelles actions possibles
- Rapport d'information type pré-rédigé, du Conseil communal au Conseil général
- Rapport de demande de crédit type pré-rédigé

Originalité de la démarche

- Implication de toutes les communes grâce à la CDC
- Partager les ressources (expertise, inventaire)
- Synergies





Lysiane Ummel Mariani

Déléguée à la promotion de la santé



POURQUOI LES COMMUNES?



Créer de la santé!

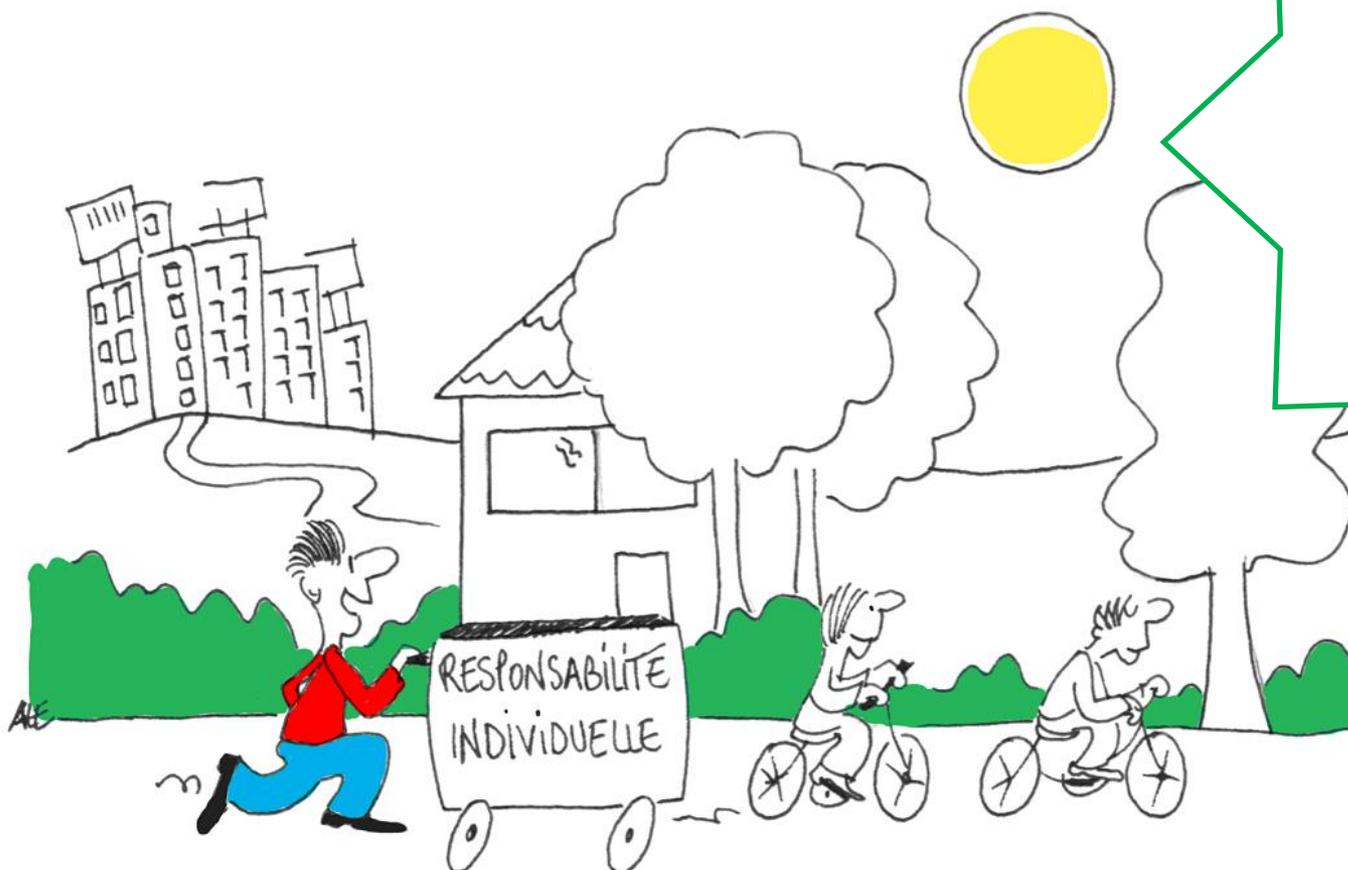
ça marche!

LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE EST IMPORTANTE...



„MAIS L'ENVIRONNEMENT DE VIE DOIT FOURNIR DU SOUTIEN
À CHAQUE INDIVIDU,

**Créer
de la
santé!**





**Politiques
publiques
Santé au
travail
Formation des
professionnels
Urbanisme/en
vironnement
Milieux
favorables
Lien social
Proches
Individu**

Information/
sensibilisation

Accès à des
prestations

Formation des
professionnels relais

Promotion des **ressources et**
compétences de la population

Mesures de promotion de la santé au
sens large, actions de **proximité** sur les
milieux de vie ou pour la **population**

Conditions cadres favorables à la santé
(politiques publiques cantonale **et**
communales)

Charte d'Ottawa

Réorienter les
services de
santé

Acquérir des
aptitudes
individuelles

Renforcer
l'action
communautaire

Créer des
milieux
favorables

Elaborer une
politique
publique saine



LES OBJECTIFS DU PROJET

Objectifs à court terme



- Favoriser la prise de conscience
 - Faire une évaluation de la situation actuelle
 - Avoir une personne de contact dans chaque commune
 - Soutenir concrètement les communes qui le souhaitent dans la mise en place de mesures
- => Promouvoir la santé de la population

Objectifs à moyen – long terme



- ✓ Environnements plus favorables
- ✓ Plus de comportements favorables
- ✓ Meilleure qualité de vie
- ✓ Amélioration de la santé
- ✓ Stabilisation des coûts de la santé



LES AXES DU PROJET



1. État des lieux
2. Inventaire
3. Appel à projet - projets concrets
4. Sensibilisation – formation



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

Etat des lieux

D'ici juin 2020, toutes les communes auront eu la possibilité de faire un état des lieux

- Accompagnement RUN – visite sur place
- Sur la base d'un inventaire commun
- État fin novembre 19:
 - 19 communes vues
 - 12 RV pris d'ici juin
- Possibilité de rapport au Conseil général



Inventaire

Comporte actuellement plus de 200 mesures

- Construit sur une base de projets identifiés par le SCSP
- Complété avec chaque commune lors des visites du RUN
- Outil partagé entre toutes les communes
- Possibilité de s'inspirer des bonnes pratiques des autres collectivités



Exemples:

- Politique: Instaurer une commission communale santé
- Jeunes: Midnight sport
- Population: Fête des voisins
- Aînés: Tables d'hôtes

Appel à projets

Doté de 50'000 francs annuels

Prévu pour 2019, 2020 et 2021



Exemples:

- Jeunes : projet *Alter Connexion* – Les Montagnes neuchâteloises
- Population: *chemin forestier* - Peseux
- Aînés: *Manger équilibré – c'est possible!* - Neuchâtel

Sensibilisation - formation

- Module d'introduction pour tous les nouveaux conseillers communaux en 2020
- Modules complémentaires
 - Stratégie communales de promotion de la santé
 - Encourager la participation de la population
 - Connaître les professionnels et les offres
 - Mesures concrètes!





Benoît Simon-Vermot

Membre de la CDC Santé

Conseiller communal Val-de-Travers

Actions concrètes



Actions concrètes

- Importance des partenariats, spécialement pour les petites communes et celles de taille moyenne
- Actions multidimensionnelles et transgénérationnelles
 - Mise à disposition des infrastructures sportives aux clubs et associations
 - Accueil des nouveaux arrivants et des personnes naturalisées
- Actions spécifiques pour chaque catégorie de population
 - Passeport vacances, camps de ski
 - Plateforme 65+, réception des Noces d'or





Grégory Jaquet

Président de la CDC Santé
Conseiller communal Milvignes

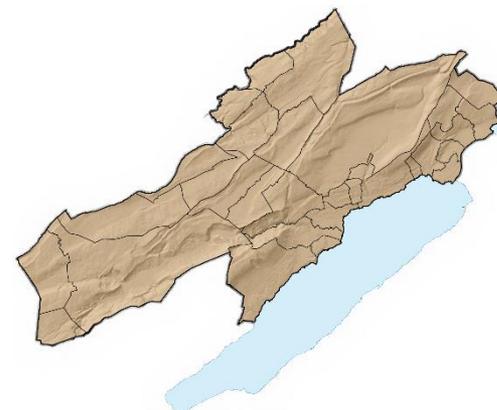
Suite de la démarche ...



- Dynamique positive



- Action commune sur l'ensemble du territoire



Conclusion

- Traitement d'une dimension centrale dans le système sanitaire
- Processus unique en Suisse
- Démarche fédératrice
- Collaboration entre Canton et Communes

